AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**216C0588**
FR0011950732-FS0222

2 mars 2016

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ELIOR**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 mars 2016, la Caisse de dépôt et placement du Québec[1] (65 rue Saint-Anne, Québec, Canada, G1R 3X5) a déclaré avoir franchi en hausse, le 1er mars 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ELIOR et détenir 11 299 435 actions ELIOR représentant autant de droits de vote, soit 6,55% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ELIOR hors marché.

_____

[1] Mandataire du gouvernement de la province de Québec et créé par une loi de l'Assemblée nationale du Québec.
[2] Sur la base d'un capital composé de 172 385 904 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.